

# Temps libre

Bulletin d'information  
des retraité(e)s de l'UQAC



Numéro 7

Septembre 2001

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Le jeudi 27 septembre 2001 au Pavillon Simoncouche (« maison blanche »),  
à l'entrée du Parc des Laurentides.

### ACTIVITÉS DE LA JOURNÉE :

09H30 : Accueil.

10h30 : Mot du président et hommage au retraité de l'année.

11H00 : Assemblée générale annuelle.

12H00 : Dîner

Coût : 12\$ par personne, incluant dîner et rafraîchissements au cours de la journée.

### ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 SEPTEMBRE 2001

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Acceptation du projet d'ordre du jour.
3. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2000.
4. Affaires émanentes.
5. Rapport du président.
6. Rapport de la trésorière.
7. Affaires nouvelles.
8. Projet d'activités pour l'année 2001-2002.
9. Élections au C.A. : (1 poste pour une durée de 1 an, 4 postes pour 2 ans) :
  - 9.1 Choix d'un président d'élections;
  - 9.2 Appel des candidatures et élections.
10. Varia.
11. Levée de l'assemblée.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI, TENUE LE 14 SEPTEMBRE 2000, À LA RÉSIDENCE DE PAULINE ET PAUL-H. BERGERON, À SAINT-CHARLES DE BOURGET, À COMPTE DE 10H30.**

**PRÉSENCES :** Gilles-G Bergeron (2); Hermel Bergeron (2); Paul-H. Bergeron (2); Raymond Blanchette; Serge Boily (2); Régis Boucher (2); Élise Brossard ; René Brunelle (2); Ruth Carrier (2); Conrad Chrétien; Cécile Côté; Léon Couillard (2); Jean Coutu (2); Reynald Duberger ; Yves Faucher (2); Jeanne d'Arc Fortin; Marc Fortin (2); Raymond Fortin (2); Ronald Fortin (2); Mario Gagné; Élie-Marie Gaudreault (2); Gérard Guérin; Jean-Marie Hachey; René Laberge (2); Charles-André Lamontagne; Suzan Lamontagne; Thomas Lavoie; Raymond Lebeuf (2); Jacques Lebeuf; Richard Lechasseur; Françoise Leclers; Addam Nagy; Eugène Noël; Jean-Paul Paquet (2); Monique paré; Gabrielle Roy (2); Rodrigue Saint-Laurent (2); Jacques Saint-Onge (2); Noël tremblay; Jeannine Vaillancourt; Jean-Eudes Villeneuve; Marcel Villeneuve.

**Note :** Liliane Régis et Rita Lajoie ont motivé leur absence.

Avant d'entreprendre la réunion proprement dite, nos hôtes, par la voie de notre vice-président, Paul-H. Bergeron, nous souhaitent la plus cordiale bienvenue, à l'aide d'un texte imagé et coloré comme il sait si bien en réussir.

À son tour, notre président, Jean-Paul Paquet, prend la parole, d'abord pour remercier Pauline et Paul-H. de leur accueil qui ne se dément pas année après année. Puis, il souligne la présence de nouveaux retraités : René Brunelle, Reynald Duberger, Thomas Lavoie, Adam Nagy et Jacques Saint-Onge.

Enfin, comme c'est devenu une véritable tradition, on souligne les mérites et la carrière d'un des nôtres. Cette année, le comité de sélection a porté son choix sur Léon Couillard, co-fondateur de notre association. C'est Ruth Carrier qui a été choisie pour faire l'éloge de M. Couillard. Elle passe en revue les principaux éléments de sa carrière tout en soulignant les qualités de cœur et d'esprit de notre collègue. Après la présentation de son hommage, Raymond Lebeuf remet un souvenir à Léon ainsi que des fleurs à sa femme. Le récipiendaire y va ensuite d'un mot de remerciements.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :**

Sur ce, le président déclare l'assemblée générale annuelle des membres de l'ARUQAC ouverte à 10h55.

**2. ACCEPTATION L'ORDRE DU JOUR :**

Après avoir ajouté au point «Varia» la question du stationnement à L'UQAC et la pratique des activités sportives au SAAS, Jean Coutu propose l'acceptation de l'ordre du jour, appuyé de Marcel Villeneuve. Toutefois, on convient de laisser ce point ouvert.

**3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 SEPTEMBRE 2000 :**

On ajoute Mme Jeanne-d'Arc Fortin comme personne présente, après quoi Élise Brossard, appuyée de Ruth Carrier, propose l'acceptation du dit procès-verbal. Accepté

#### **4. AFFAIRES ÉMANENTES**

- La somme de 3\$ par membre de l'ARUQAC a été versée à titre de cotisation annuelle à la FRUQ.

- À l'assemblée de la FRUQ, on a décidé de demander à l'UQ de procéder à une nouvelle étude actuarielle pour déterminer les coûts d'une assurance santé/médicaments pour les retraités de 65 ans et plus. Une telle étude est en cours.

- On a formulé une demande pour que trois représentants de la FRUQ fassent partie du comité des assurances collectives du réseau.

- En avril, il y a eu une réunion à laquelle Raymond Lebeuf nous représentait et au cours de laquelle on a discuté du projet de loi 102, touchant la question des surplus des caisses de retraite et des modifications qu'on entend réclamer à ce projet de loi du gouvernement du Québec.

#### **5. RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Le président, Jean-Paul Paquet, résume son rapport annuel dont il fait circuler copie parmi les membres. Le dit rapport est annexé au présent procès-verbal et il en fait intégralement partie.

Une fois le rapport présenté, Léon Couillard propose, appuyé par Gilles-G. Bergeron, de prendre acte du dépôt du rapport en question.

#### **6. RAPPORT DE LA TRÉSORERIE :**

Gabrielle Roy dépose un bref rapport qui indique que, pour l'année financière courante, les revenus ont été de l'ordre de 3495\$ et que les dépenses ont été de 3512,95\$, ce qui laisse un léger déficit de 22,95\$. Toutefois, l'Association a en caisse la somme de 2363,68\$.

Après la lecture du rapport, Jean Coutu propose, appuyé par Jean-Eudes Villeneuve, que le rapport de la trésorière soit adopté.

#### **7. PROJET D'ACTIVITÉS :**

Au nom des membres du Conseil d'administration, le président propose aux membres les activités suivantes pour l'année 2000-2001, soit;

- Les brunchs-conférences, les troisièmes dimanche du mois, le premier ayant lieu le 15 octobre, à l'Hôtel Gouverneur.

- Le Cegep de Chicoutimi organise une fête de l'Halloween, le samedi 21 octobre, à laquelle nous sommes invités à participer. Il y aura souper, jeux de société, danse, prix de présence. Les billets, au coût de 20\$, sont disponibles auprès de Richard Lechasseur et de Jean-Paul Paquet.

- La réception à l'occasion des Fêtes aura lieu le vendredi 8 décembre, normalement au même endroit que l'an dernier, soit au Salon André-Desgagné et à la salle attenante, au Pavillon des humanités.

## **-AUTRES**

- On propose de nolisier un autobus pour permettre aux membres de se rendre soit à l'Opéra de Québec, soit au Casino de Charlevoix, et ce, en association avec le Cegep et autres associations.
- Si le temps le permet, il y aura excursion aux champignons le 27 septembre sous la direction de Gérard Guérin.
- On propose également la tenue de parties de quilles, de préférence en après-midi.
- Des séances de formation à la navigation sur l'Internet sont organisées par Bell Sympatico. Pour s'y inscrire, on communique à 549-2633.
- On suggère également l'organisation d'activités physiques du type randonnées pédestres, ski de fond, etc...

## **8. ADHÉSION À LA FRUQ :**

On se souvient que, l'an dernier, L'ARUQAC a accepté d'adhérer à la FRUQ, à raison de 3\$ par membre régulier, étant entendu que cette adhésion n'était valide que pour un an et que cette question serait portée à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle des membres de l'an 2000.

À cet égard, le Conseil d'administration, après avoir sérieusement étudié cette question, a adopté un projet de résolution en ce sens qu'il soumet en ces termes aux membres :

- ATTENDU l'importance des démarches que poursuit la FRUQ, notamment au plan des assurances collectives;
- ATTENDU les discussions concernant le rôle des retraités dans la gestion des caisses de retraite et, plus spécialement, des surplus que les dites caisses des retraite ont générés;
- ATTENDU les bénéfices que nos membres peuvent retirer de l'expertise des autres associations de retraités de l'UQ;
- ATTENDU le rôle important que peut jouer une association comme la nôtre au sein de la FRUQ;
- A CES CAUSES, le Conseil d'administration de l'ARUQAC propose que l'ARUQAC adhère à la FRUQ de façon définitive, étant toutefois entendu que, si telle adhésion devenait indésirable ou injustifiable, le Conseil reviendrait devant l'assemblée générale pour faire réviser cette décision.

La proposition est brièvement débattue, après quoi Jean-Eudes Villeneuve, appuyé par Rodrigue Saint-Laurent, en propose l'adoption, ce qui est fait à l'unanimité.

## 9. ÉLECTIONS :

Cette année, le mandat de trois membres du Conseil d'administration est arrivé à terme. Les administrateurs visés sont : Paul-H. Bergeron, Raymond Lebeuf et Régis Boucher. Ces personnes sont toutefois rééligibles.

Le président propose que Gilles-G. Bergeron soit nommé président d'élection. Ce dernier accepte et ouvre la période de scrutin en demandant aux membres dont le mandat a pris fin s'ils désirent briguer de nouveau les suffrages et entreprendre un nouveau mandat. Les trois personnes concernées acceptent de se représenter.

Cela étant, Jean Coutu propose que les trois membres en question soient renommés au Conseil d'administration sans concurrence. Les membres appuient unanimement cette proposition et le président d'élection les déclare membres du Conseil pour les deux prochaines années.

## 10. VARIA :

### - STATIONNEMENT SUR LE CAMPUS :

Le président fait part aux membres qu'ils peuvent procurer une vignette de stationnement à la réception du SAAS, pour la somme de 10\$ par année. Un membre révèle que les conjoints peuvent jouir d'un privilège équivalent, mais à raison de 15\$.

### - PROPOSITION DE FÉLICITATIONS :

Rodrigue Saint-Laurent propose un vote de félicitations aux responsables du bulletin d'information « Temps libre ». Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## 11. LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 11h50, l'ordre du jour étant épuisé, Jean-Eudes Villeneuve propose la levée de la séance.

René Laberge, secrétaire

Jean-Paul Paquet, président

## Rappel de réunions et d'activités de l'ARUQAC

Grâce à l'excellent travail de Rodrigue Saint-Laurent et de Louis-Marie Lalancette, l'ARUQAC possède maintenant réunis dans un même document, une foule de renseignements sur ses activités depuis sa création. Ce document, qui a pour titre «**Rappel de réunions et d'activités 1986-2000**», vous est transmis avec la présente édition de «Temps libre». Mille mercis à Rodrigue et Louis-Marie.

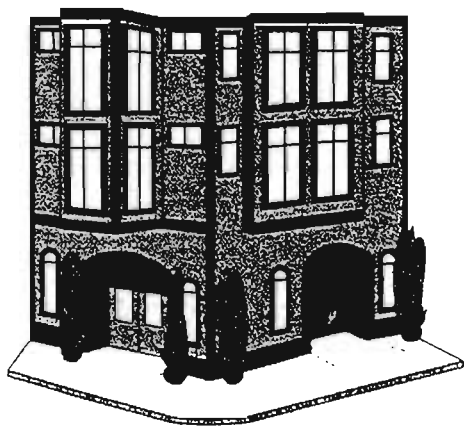
## **Comment se rendre au Pavillon Simoncouche de l'UQAC**

**Le Pavillon Simoncouche maison blanche de l'UQAC se situe à 21.5 km de chez Costco, en direction de Québec. Prendre la sortie à gauche, identifiée à l'UQAC. Le stationnement est situé à quelques centaines de mètres du boulevard Talbot.**

## **COTISATION ANNUELLE**

**La cotisation à l'ARUQAC pour l'année 2001-02 peut maintenant être acquittée. Il suffit de compléter le formulaire joint et de nous le faire parvenir avec votre cotisation. Ceux qui le préfèrent pourront payer leur cotisation lors de l'assemblée annuelle. Nous comptons beaucoup sur vous pour nous aider à faire progresser notre association.**

## **Nouveau local de l'ARUQAC**



**L'ARUQAC occupe un nouveau local depuis le 20 août. Il s'agit du local H1-1170 du Pavillon des humanités. Deux ordinateurs (un Mac et un PC) sont à la disposition des retraités.**

**La clef du local peut être obtenue au bureau de la Sécurité.**

## **STATIONNEMENT SUR LE CAMPUS**

**L'UQAC maintient, pour l'année 2001-02, sa politique relative au stationnement sur le campus pour ses retraités. Pour la modique somme de 10\$, on peut se procurer, à la réception du Pavillon sportif, une vignette valide pour un an.**